

# L'Art de vivre AU NATUREL

MAGAZINE D'INFORMATIONS  
DE RIVES-DU-LOIR-EN-ANJOU

**P. 9**  
Une journée autour  
des mobilités  
douces et de la  
prévention routière



**P. 11**  
Le budget 2025



**P. 18-19**  
Deux espaces  
pour la jeunesse.



**Mobilité :**  
**des aménagements**  
**pour plus de sécurité**  
p.6-9



Cérémonie des vœux à la population • 10 janvier



Exposition commémorative des 30 ans de l'inondation de 1995 en mairie de Villevêque • 20 janvier



Plantation d'arbres le long des ombrières aux Halles Hervé Bazin 27 janvier



Travaux de désamiantage et de déplombage de la mairie de Soucelles • 21 janvier



# Édito

Le printemps est à nos portes, et avec lui, un vent de renouveau souffle sur notre belle commune de Rives-du-Loir-en-Anjou. C'est une période propice à l'optimisme, à la convivialité et à la concrétisation de nos projets.

Ce numéro de votre bulletin municipal vous présente un aperçu des actions menées par votre équipe municipale et reviens notamment sur un moment clé de notre vie locale : le vote du budget municipal. Ce budget, fruit d'une réflexion approfondie et d'une gestion rigoureuse, témoigne de la bonne santé financière de notre commune. Il nous permet de poursuivre nos investissements sereinement permettant d'améliorer votre quotidien, tout en maîtrisant les dépenses publiques.

Nous sommes fiers de vous présenter un dossier spécial consacré aux mobilités douces. La transition écologique est au cœur de nos préoccupations, et nous souhaitons encourager les modes de déplacement respectueux de l'environnement. Que vous soyez piéton, à deux roues ou automobiliste, nous vous invitons à adopter les bonnes pratiques pour une cohabitation harmonieuse sur nos routes. À cet égard, ne manquez pas la Journée citoyenne que nous organisons le 5 avril prochain sur ce thème. Ce sera l'occasion d'échanger, de partager nos expériences et de trouver ensemble des solutions pour améliorer la sécurité et la fluidité de nos déplacements.

Le printemps est aussi le moment idéal pour renforcer nos liens et cultiver la bonne humeur. Profitons des jours qui rallongent pour nous retrouver, échanger et partager des moments de convivialité. Un sourire, un bonjour, un geste de courtoisie... Ces petites attentions du quotidien contribuent à créer une atmosphère chaleureuse et agréable dans notre commune.

La civilité est l'affaire de tous. Respectons nos espaces publics, nos voisins, l'environnement... Ensemble, faisons de Rives-du-Loir-en-Anjou un lieu où il fait bon vivre, où la solidarité et le respect sont les maîtres mots, illustrons ainsi fièrement notre devise : « l'art de vivre au naturel ! ».

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un excellent printemps, riche en projets et en moments de bonheur partagés.

*Éric Godin*  
Maire de  
Rives-du-Loir-en-Anjou

*Carine Le Bris-Voinot*  
Maire déléguée  
de Soucelles

*Lydie Bourbon*  
Maire déléguée  
de Villevêque

## Sommaire

- ||| L' ACTU p. 5
- >> LE DOSSIER p. 6-9
- ∩ VIE MUNICIPALE p. 11-14
- ∩ BUDGET PARTICIPATIF p. 15
- ∩ CULTURE p. 16
- ◆◆◆ TOURISME p. 17
- ◆◆◆ ENFANCE-JEUNESSE p. 18-19
- ∩ ACTION SOCIALE p. 21
- ◆◆◆ ENVIRONNEMENT p. 22
- ∩ ÉTAT CIVIL 2024 p. 23
- ∩ AGENDA p. 24



06.09.56.01.56

contact@elisabaron.fr  
www.elisabaron.fr

STUDIO ELISA BARON  
Photographe

49140 VILLEVÈQUE  
RIVES DU LOIR EN ANJOU

MES RÉSEAUX SOCIAUX




**OPTIQUE**  
DU LOIR

6 bis rue Saint-Pierre  
Villevêque  
49140 RIVES-DU-LOIR-EN-ANJOU  
Tel : 09.87.14.27.57



**Peinture**  
Décoration d'intérieur  
Revêtements sols  
et murs  
**Peinture façade**

**Bertrand TALIBARD**  
Artisan Peintre

49140 Soucelles - 49330 Étriché  
Tél. 06 82 39 34 55

Siret 432 770 485 00055 - APE 4334Z



**HYPNOSE**  
& Thérapie brève

Nourrison, Enfant, Ado, Adulte

*Accompagner avec authenticité et écouter avec cœur  
pour libérer, apaiser et transformer*

**Gaëlle BENOIST**

RIVES DU LOIR EN ANJOU  
06.61.31.17.86  
www.benoist-gaëlle.com




**HORTENSIA**  
FRANCE **HF**

Nous recrutons des  
fin avril/mai **SAISONNIERS**  
& juillet/août  
et un(e)  
**TECHNICIEN(NE)**  
de **MAINTENANCE**  
sur Soucelles.

**+ d'infos :**  
02 41 69 51 10 / rh@hortensia.eu



**LES TONNELLES**  
Restaurant

**Ouverture le weekend de Pâques**  
Terrasse avec vue sur le Loir  
Programmation de concert en juillet et Août

Les Tonnelles – 13 rue du Port – Villevêque 49140 RIVES DU LOIR EN ANJOU  
02 41 32 38 70 contact@lestonnelles.fr  
www.lestonnelles.fr



**Ma Paus**  
BEAUTÉ  
PRENDRE SOIN DE SOI

**Institut de beauté**

5 rue du Vieux Port  
49140 Rives-du-Loir-en-Anjou  
**06 79 53 30 37**  
mapausbeaute@hotmail.com

Ma paus beauté  
ma\_paus\_beaute

Prenez rendez-vous  
en un clic!



# Rives en fête

## se prépare, participez !

### Devenez bénévole pour la course de caisses à savon

En 2024, ils étaient 40 bénévoles à se mobiliser pour mettre en place cette course déjantée. et pourquoi pas vous ? Faites-vous connaître en écrivant à l'adresse [caisseasavon@rivesduloirenanjou.fr](mailto:caisseasavon@rivesduloirenanjou.fr) ou en appelant au 02 41 60 30 40.



### Participer à la course de caisses à savon

Après le succès de la 2<sup>nd</sup>e édition, Rives-du-Loir-en-Anjou lance la 3<sup>e</sup> course de caisses à savon le 15 juin 2025, dans le cadre de la fête communale Rives en fête. Si vous êtes intéressés, envoyez votre candidature dès à présent à l'adresse [caisseasavon@rivesduloirenanjou.fr](mailto:caisseasavon@rivesduloirenanjou.fr)

+ d'infos



## Vous avez 16 ans ? Faites-vous recenser.

Tous les jeunes de nationalité française, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent leur 16<sup>e</sup> anniversaire.

+ d'infos



Le recensement est nécessaire pour certaines démarches administratives (inscription au permis de conduire, examens et concours, etc.).

## Rue du Général de Gaulle

Les travaux d'aménagement sont terminés et la rue est réouverte à la circulation mi mars. **ATTENTION la rue est désormais en sens unique dans le sens de la montée, de l'église au château de Villevêque.**

Toutes les précisions sur les nouvelles règles de circulation dans le dossier page 7.





# Mobilité des aménagements pour plus de sécurité.

Mieux circuler, mieux partager l'espace public : Rives-du-Loir-en-Anjou accélère sur la sécurité routière ! À pied, à vélo, à deux roues motorisées ou en voiture, chacun doit pouvoir se déplacer en toute sérénité. Grâce à des aménagements portés par Angers Loire Métropole et une politique locale volontariste, la commune investit dans une mobilité plus sûre et plus douce. Sensibilisation, prévention, infrastructures adaptées : découvrez comment Rives-du-Loir-en-Anjou œuvre pour une circulation plus apaisée et respectueuse.

# Les projets de la commune portés par Angers Loire Métropole

Les élus se tiennent à votre disposition pour vous présenter les nouveaux aménagements lors de la journée citoyenne le 5 avril (voir page 9).

## Cheminements doux : une ville qui marche et qui roule en sécurité.

Développer les pistes cyclables et les trottoirs, c'est donner aux habitants les moyens de se déplacer autrement. À Soucelles, Angers Loire Métropole réalise des aménagements, à hauteur de 32 000 € pour sécuriser et encourager la pratique du vélo et la circulation des piétons. Les travaux se situent dans la continuité des aménagements vélo réalisés depuis le quartier de l'Hermitage pour rejoindre les aménagements réalisés sur la départementale D113. Le programme d'aménagement de voies cyclables se poursuivra en 2026 à Villevêque.

## Rue du Général de Gaulle : une rénovation sous le signe de la sécurité.

Avec ses nouveaux aménagements, la rue du Général de Gaulle se veut plus fluide et plus sûre pour tous ses usagers. La voie est aménagée en deux parties.

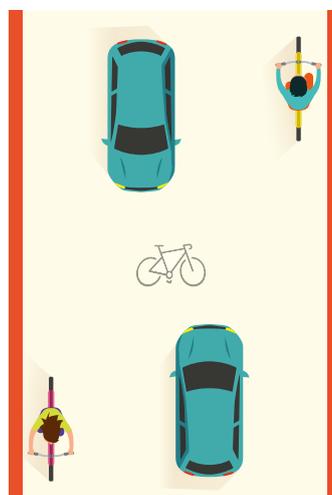
**Entre l'église de Villevêque et le château, la rue est en sens unique dans le sens de la montée.** Les vélos peuvent circuler dans les deux sens.

**Une zone priorité vélo est mise en place** entre le carrefour de l'église et la rue Saint-Pierre et entre le château de Villevêque et le carrefour de la Buchetière. Les véhicules et les cyclistes circulent sur la voie centrale dans les deux sens. **Les cyclistes sont prioritaires.**

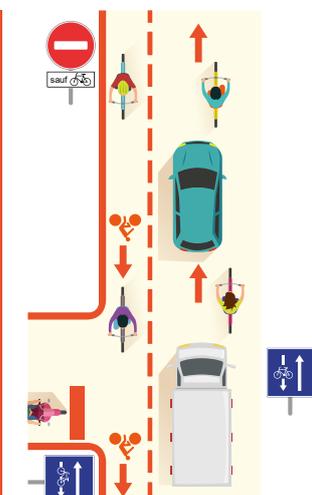
Cet aménagement a été validé par les représentants des cyclistes.



## ZONE priorité vélo



## Double-sens cyclable



# Prévention routière et bonnes pratiques

Vitesse, stationnement, vélo... Vers une meilleure cohabitation à Rives-du-Loir-en-Anjou.



## Passage à 30 km/h : un vent de sécurité souffle sur nos centres-bourgs.

Les centres bourgs de Villevêque et Soucelles passent en zone 30 à partir de septembre 2025. L'objectif ? Assurer la sécurité de tous, qu'on soit en voiture, à vélo ou à pied. Avec des routes partagées entre automobilistes, cyclistes et piétons, ralentir, c'est mieux cohabiter. Alors, si vous croisez un panneau «30», adoptez une conduite plus sereine.

## Respecter la vitesse : une question de bon sens

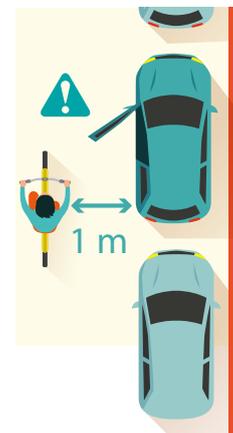
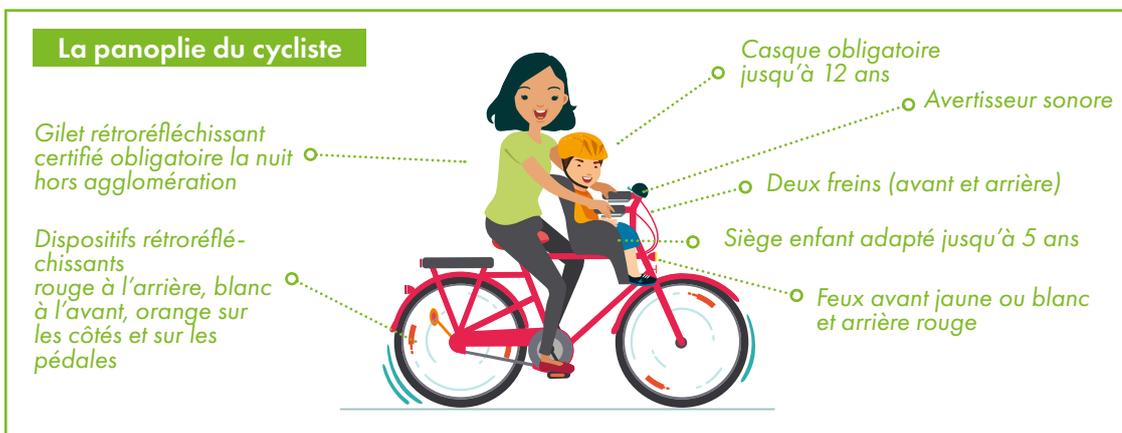
Les routes de campagne sont souvent tranquilles, mais cela ne veut pas dire qu'on peut rouler à des vitesses hors normes. Entre les passages piétons, les cyclistes et les enfants qui sortent de l'école, lever le pied, c'est éviter les risques et garantir la tranquillité de tous.

## Stationnement : patience et civisme

Avec les travaux en cours sur la place de la mairie à Soucelles, les places de stationnement sont temporairement réduites. Merci de vous garer uniquement sur les emplacements autorisés pour ne pas gêner la circulation. À la rentrée, tout reviendra à la normale avec un nombre de places à nouveau suffisant. Un peu de patience et de respect des règles, et tout le monde y gagne !

## Vélo : les bonnes pratiques pour rouler en toute sérénité

Casque ou pas casque ? Dépassement, priorité, équipement... Adoptez les bons réflexes pour pédaler en toute sécurité dans la commune.



## Les équipements recommandés

- Pneus correctement gonflés et à bandes latérales réfléchissantes
- Écarteur de danger

## A vélo

1. Maintenir son vélo bien entretenu et bien éclairé
2. Ne jamais doubler un autre véhicule par la droite lorsqu'il n'y a pas de voie cyclable (attention aux angles morts)
3. Circuler au pas dans les aires piétonnes
4. Mettre pied à terre sur les trottoirs

## Les équipements interdits

- Écouteurs, oreillettes, casque audio...en fonctionnement sur les oreilles
- Téléphone tenu en main

## En voiture

1. Être attentif aux angles morts, notamment en tournant à droite en présence d'une voie cyclable
2. Rester vigilant envers les vélos circulant à double sens dans une voie à sens unique
3. Dépasser en laissant un espace de 1 mètre au minimum entre votre voiture et le vélo
4. Adapter sa vitesse à la nature de la voie



### Baromètre des villes cyclables, participez à l'enquête !

La quatrième édition du Baromètre Vélo, organisée par la Fédération des Usagers et usagers de la Bicyclette, est ouverte jusqu'à fin mai. Cette grande enquête nationale propose aux citoyens d'évaluer le climat cyclable de leur commune et proposer des pistes d'actions prioritaires.

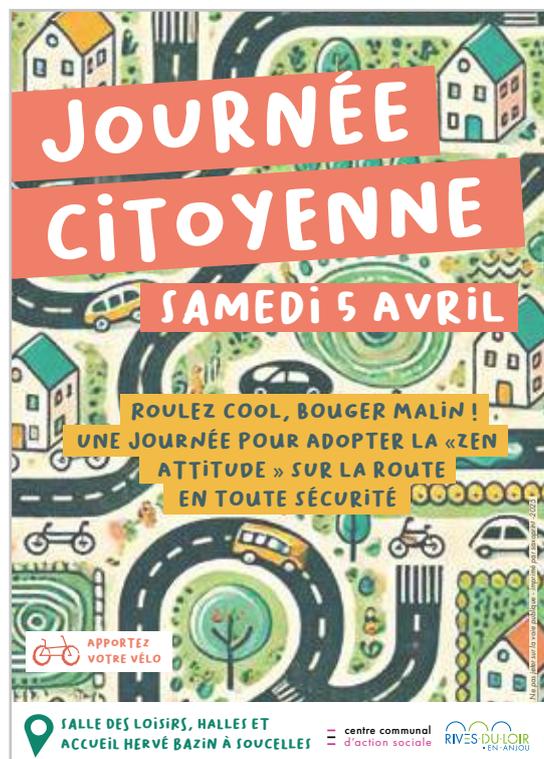
Accédez à l'enquête sur [barometre.parlons-velo.fr](http://barometre.parlons-velo.fr)

## Journée citoyenne

Vous vous êtes déjà demandé si le siège auto de votre enfant était bien installé ? À quoi ressemble une opération d'intervention secours par les sapeurs pompiers ? Ou encore si vous et vos enfants êtes bien sécurisés à vélo ?

Le 5 avril, la Journée citoyenne, dédiée cette année à la sécurité routière et aux mobilités douces, vous permettra d'obtenir des réponses à toutes ces questions ! De nombreux intervenants seront présents autour de plusieurs animations : gestes de premiers secours, démonstration de désincarcération, Rivathlon, parcours vélo adapté à tous les âges... Un moment d'échange et de sensibilisation à partager en famille ou entre amis !

Ils sont partenaires de l'évènement



Retrouvez le programme sur notre site internet ou en flashant le QR code.



# VOUS VENDEZ ?

Votre conseiller immobilier connaît bien votre secteur,  
il y habite aussi.



**Loïc LE BRIS**  
06 64 90 81 38



Votre conseiller immobilier

✉ loic.lebris@valeur-immobiliere.fr | 🌐 valeur-immobiliere.fr



**Corzé**  
**Seiches-sur-le-Loir**  
Lieu dit L'Aurore  
02 41 24 46 77



www.pompesfunebres-beaumont.fr

**POMPES FUNEBRES - MARBRERIE - CHAMBRE FUNÉRAIRE**

Agence ouverte sur rendez-vous.  
En cas d'urgence, un conseiller  
se déplace !

**ASSISTANCE DÉCÈS**  
24h/24 - 7j/7

Monuments exposés en agence !



**Prévoyance Obsèques**  
Etude personnalisée

Chaque individu est unique !  
Que vous préférerez un contrat  
d'assurance obsèques sur un  
montant défini ou une durée  
précise, c'est vous qui  
choisissez et notre équipe  
est là pour vous guider et  
vous conseiller.

INDEPENDANCE  
OBSEQUES



L'assurance obsèques  
par Beaumont-Guez

Retrouvez nos autres agences comme Saint-Sylvain-d'Anjou avec :  
Salle de cérémonie et salle de convivialité avec cuisine équipée  
à disposition de nos familles

Tiercé  
Châteauneuf-sur-Sarthe  
Noyant La Gravoyère

# Budget 2025

La commune a voté le 27 février dernier le budget 2025. Ce budget est marqué par des investissements importants, avec le démarrage des travaux du complexe sportif, ainsi que par une vigilance particulière sur les dépenses de fonctionnement.

## Complexe sportif, mairie de Soucelles, chaufferie bois : la commune investit dans ses bâtiments

En 2025, la section d'investissements est marquée par des montants importants, à hauteur de 6,472 M€. La bonne gestion communale permet de financer ces investissements sans recourir à l'emprunt : la collectivité peut compter sur ses ressources propres, ainsi que sur des subventions obtenues auprès de différents partenaires.

4M€ sont prévus en 2025 pour la construction d'une nouvelle salle de sports avec blocs d'escalade de niveau national, sur un projet global s'élevant à 9,4 M€. Cet investissement important a été anticipé de longue date dans les finances de la commune. Plusieurs subventions ont déjà été obtenues, à hauteur de 1,3 M€ (Etat, Région, Département). Le permis de construire a été déposé en décembre 2024. Les travaux devraient démarrer à l'automne.

800 000 € sont investis pour la rénovation de la mairie de Soucelles, afin d'améliorer les performances énergétiques du bâti, d'intégrer l'agence postale sur site, et de renforcer l'accessibilité et la sécurité de ce bâtiment datant du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Les travaux s'achèveront en novembre, pour une réouverture de la Mairie en décembre. Le SIEML et le Département soutiennent financièrement le projet.



## Tribune de la minorité

Mars 2026, c'est déjà demain !

Comme vous l'aurez constaté à la lecture des tribunes de la majorité et de la minorité publiées dans le dernier numéro du magazine d'information de Rives du Loir en Anjou, les précisions apportées par la majorité ne répondent pas aux critiques que nous soulevons à propos du projet de la Salle des sports des Vignes d'Oule. Que nous ne soyons pas sur la même longueur d'ondes n'a rien de surprenant. Que ces réponses puissent être intentionnellement « blessantes » n'est pas normal. Mais chacun reste responsable des armes qu'il utilise et qui, au final, le qualifient.

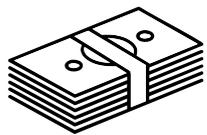
Depuis le début de la mandature en cours, le dialogue est en fait impossible. La minorité qui, pourtant, représente plus du tiers des bulletins exprimés lors des dernières élections, n'est ni considérée ni respectée. Les prochaines élections municipales se tiendront maintenant dans un an. C'est vous qui alors tranchez. Car notre intention est bien de vous mettre en situation de pouvoir choisir.

Nous appelons donc tous ceux que la chose publique intéresse à se mobiliser pour construire une alternative et élaborer un programme qui s'articulera autour des points structurants suivants :

- Une déontologie exigeante pour éviter tout mélange de genre et tout risque possible de conflit d'intérêt.
- Une pratique de la démocratie locale large et respectueuse des différents points de vue. Rappelons que c'était aussi un engagement de l'équipe actuelle dont le slogan affichait « RIVES DU LOIR EN ANJOU, AGIR ENSEMBLE ». Nous sommes bien placés pour assurer que ce n'était là que des mots vides de toute signification.
- Des projets à mener qui s'inscrivent dans une vision moyen terme et partagée du territoire et qui soient à son service.

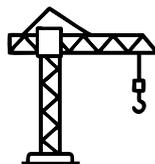
Un autre avenir est possible. Et c'est vous qui décidez.

# Budget : chiffres clés



**5,4 M€**

les dépenses réelles de fonctionnement en 2025



**85%**

des investissements sont financés par les ressources propres de la collectivité



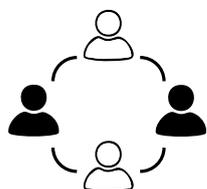
**1,25 M€**

la capacité d'autofinancement nette de la commune en 2024, en hausse de 38% par rapport à 2023.



**164 €/hab.**

montant de la dette au 31 décembre 2024 (782 € pour les communes de 5000 à 10000 habitants)



**3,1 M€**

le montant des dépenses de personnel de la collectivité



**6,3 M€**

les dépenses réelles d'investissement en 2025

## Les autres projets phares pour 2025



la construction d'une chaufferie bois sur le site du groupe scolaire Emile-Joulain. La commune investit 230 000 € pour changer le mode de chauffage des bâtiments scolaires, périscolaires et de la salle des loisirs, et le SIEMML prend à sa charge la construction de la chaufferie à hauteur de 300 000 €. Ce projet permettra d'éviter l'émission de plus de 35 tonnes de CO2 par an !



la création d'un nouveau hangar pour les services techniques : 150 000 €



la création de jardins familiaux supplémentaires à Villevêque : 30 000 €



la création d'un bac entre la plage de Villevêque et Soucelles : 41 000 €



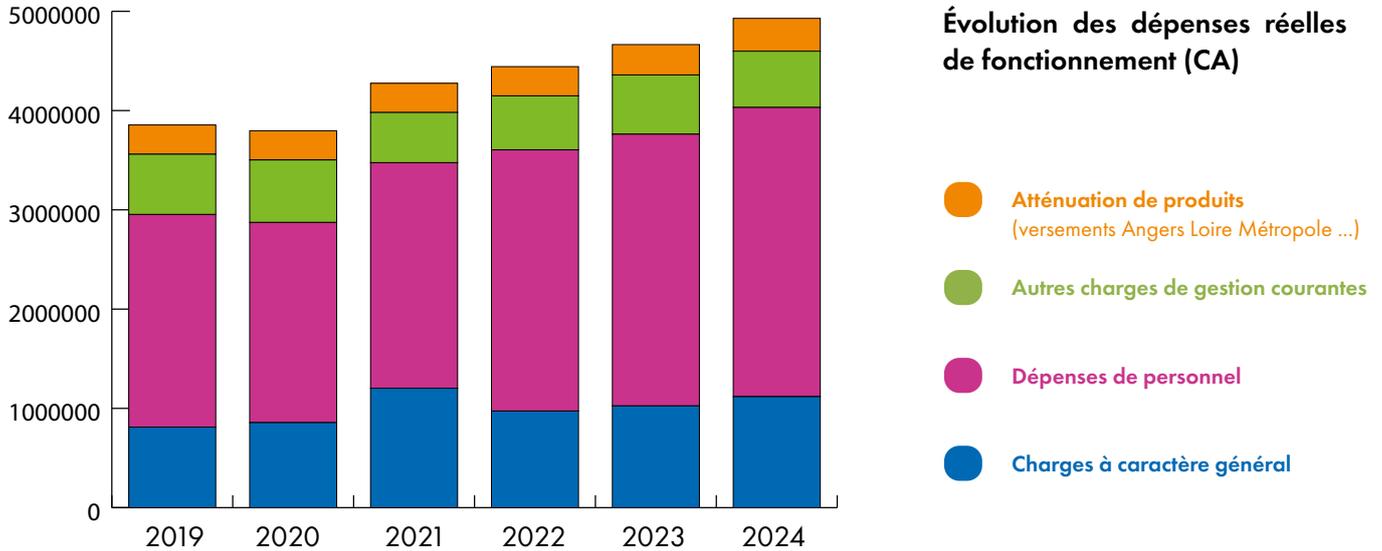
la replantation de peupleraies : 50 000 €



### Des dépenses de fonctionnement sous surveillance dans un contexte contraint

L'incertitude politique et financière de l'Etat ces derniers mois a des conséquences pour les collectivités. Les communes se posent notamment des questions sur le devenir de certaines recettes allouées par l'Etat, et ce malgré la nécessité pour les communes de voter leur budget à l'équilibre. Les collectivités représentent par ailleurs 70% de l'investissement public en France !

Dans ce contexte, la collectivité reste vigilante sur ses dépenses de fonctionnement. Les principales dépenses restent les charges de personnel, pour 3,1M€, et les charges générales, pour 1.2M€. Un travail important a été mené, service par service, pour limiter les hausses et continuer à dégager une capacité d'autofinancement intéressante.

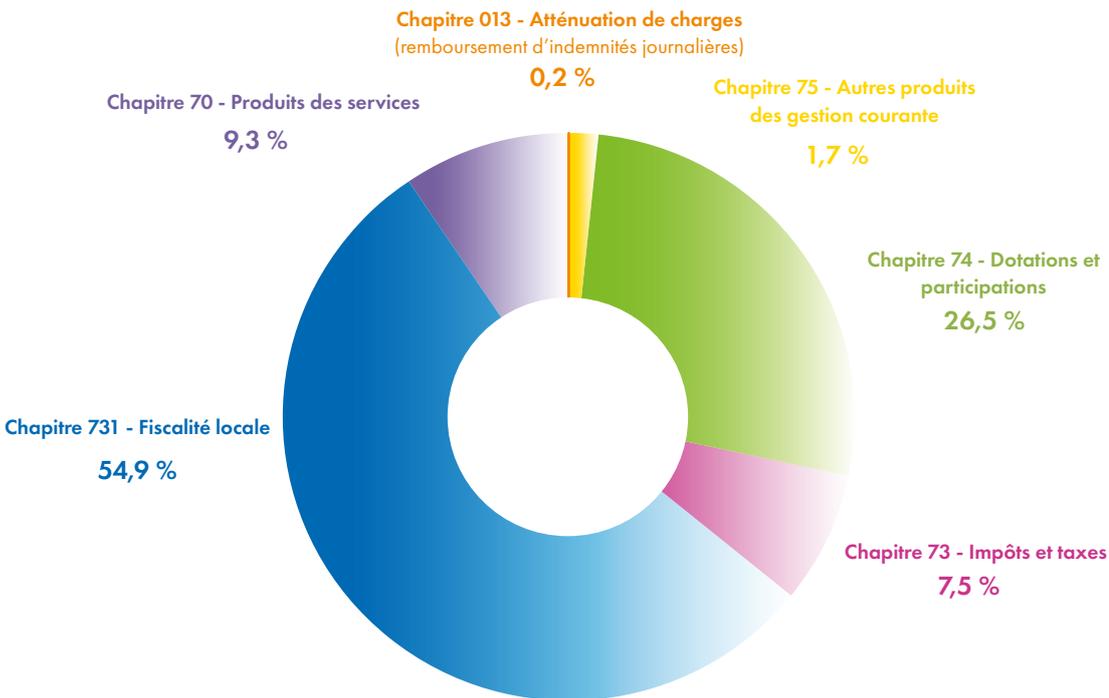


### Des indicateurs financiers toujours dans le vert

La commune conserve un très bon niveau d'épargne en 2024, avec 1,25 M€ d'épargne nette, permettant d'envisager sereinement les investissements à venir.

Grâce à une dette très faible : ratio de désendettement inférieur à 1 an / encours de dette de 164 € / habitant (contre 782 € / habitant pour les communes de taille similaire), la commune pourra recourir à l'emprunt en 2026, lorsqu'il faudra financer la majeure partie des travaux de la salle de sports, comme prévu dans la stratégie financière établie en début de mandat.

### Recettes réelles de fonctionnement



Les principales recettes sont constituées par la fiscalité (3M€, 55%) et les dotations de l'Etat (26%, 1.5M).

## 29 nouveaux élus au Conseil Municipal des enfants

Les jeunes citoyens de Rives-du-Loir-en-Anjou ont élu leur nouveau Conseil Municipal des enfants ! Un exercice démocratique essentiel pour leur donner la parole, initier des projets et renforcer leur engagement civique.

En février dernier, les enfants ont déposé leur projet et ont fait campagne. Les élections du Conseil Municipal des enfants se sont déroulées le mardi 25 et le jeudi 27 février.

Le choix fut difficile pour les 110 jeunes électeurs de CM1 et CM2 de la commune, car les projets étaient nombreux. 20 projets ont été élus, parmi lesquels : des séances de cinéma gratuites pour tous les enfants, expo LEGO®, une ludothèque, vélo bus... Découvrez bientôt les portraits des nouveaux élus, ainsi que les projets lauréats sur le site [rivesduloirenanjou.fr](http://rivesduloirenanjou.fr)

## Le conseil des seniors

**Le broyage des végétaux se déroulera les matinées des 4 et 5 avril aux ateliers municipaux de Villevéque.**

Venez nombreux profiter de cette opération qui vous permet de récupérer gratuitement vos broyats qui serviront de compost ou de protection pour vos végétaux au jardin.

*Le jardin, lieu magique de l'enfance, des cabanes et des trampolines.*

*Le jardin lieu de la patience, des rencontres, des échanges.*

*Déjà les semences se préparent, les graines se trient.*

*La terre, en attente, offrira ce qu'elle a de plus beau, de meilleur.*

*Merci aux jardinières, aux jardiniers, poètes de la terre.*

Le 17 mai dans le cadre verdoyant des jardins de la Jeansellerie se déroulera le troc'plantes annuel. Cette année en plus des plantes et des livres de jardinage nous troquerons les outils, bacs, pots...et tout matériel de jardinage qui ne vous sert plus mais qui peut encore être utilisé par le jardinier reconnaissant.

Apportez ce qui ne vous sert plus, vous récupérerez ce qui va vous servir !





# Budget participatif

## DONNEZ VIE À VOS IDÉES POUR LA COMMUNE !

### Les premiers projets se réalisent

Le budget participatif de Rives-du-Loir-en-Anjou passe à l'action. Après la phase de proposition et d'étude des projets par les services municipaux, place aux réalisations. En tête des votes, l'installation de pièges à frelons asiatiques est déjà effective. Autre belle initiative : le projet d'une cabane à livres et à dons, est en bonne voie également. Suivez la réalisation des projets en ligne sur [rivesduloirenanjou.fr](http://rivesduloirenanjou.fr)



#### Mise en place de pièges à frelons asiatiques

Une quinzaine de pièges ont été livrés. Le service Environnement a d'ores et déjà posé une dizaine de pièges homologués dans les zones les plus exposées pour lutter contre ces nuisibles. Les Rivéens qui accompagnent le projet vont relever les pièges et les entretenir régulièrement.

RAPPEL : le printemps est la période propice pour un piégeage efficace (voir page 22). Les femelles frelons, appelées fondatrices, sortent dès que les températures atteignent 12°C. Elles commencent alors à construire de petits nids primaires. Si elles ne sont pas stoppées à ce stade, elles donneront naissance à des colonies pouvant atteindre 13 000 frelons en une saison !



#### Création d'une cabane à livres et à dons.

Ce projet est réalisé par des habitants dans le cadre d'un chantier citoyen réunissant un menuisier, M. Baranger, un charpentier, M. Allard, un tailleur de pierre, M. Cohergne et un couvreur, M. Pelé. En janvier dernier, les élus et les services municipaux ont réuni les quatre artisans autour du bâtiment situé rue du port à Villevêque. Les échanges ont permis de déterminer le choix des matériaux et l'organisation des travaux. La 1<sup>ère</sup> phase de travaux, concernant la charpente, les corniches et les sols, est prévue pour le mois de juin. Un appel à bénévoles pourra être requis en fonction des besoins exprimés par les artisans. La 2<sup>nd</sup>e phase, concernant les travaux de maçonnerie et de taille de pierre, débutera en septembre prochain.

# Quand l'art dialogue avec le territoire

Cette année, en amont de NOV'Art, la commune réaffirme son engagement pour les arts visuels et accueille un projet singulier : l'atelier de recherche et de création *CHOSE Drive-In*, de l'école des beaux-arts TALM d'Angers. Cet atelier s'inscrit pleinement dans la dynamique artistique et paysagère de Rives-du-Loir-en-Anjou.

## Un laboratoire de formes et d'idées

L'atelier *CHOSE Drive-In* réunit 12 étudiants et 3 enseignants autour de l'exploration des possibilités plastiques et conceptuelles liées à un territoire, ici, la commune et ses différents espaces, du moulin à la plage en passant par le parc du château. Au printemps, les étudiants, issus des options art, design et art textile, vont investir les lieux lors de séances de travail durant lesquelles leurs idées prendront forme et donneront naissance à des créations inédites. Chaque proposition sera une invitation à poser un regard différent sur notre environnement et à questionner la place de l'art dans l'espace public.

## Une exposition à découvrir

Le fruit de ce travail sera présenté du 17 au 25 mai prochain au moulin et dans le parc du château de Villevêque. Venez découvrir ces expérimentations artistiques et partager un moment de rencontre avec les étudiants !



Une des figures carnavalesques du projet de Louis Jarry, photographie, © Delphine Beaujeon

## Pierre Soletti, poésie et rencontres

Pierre Soletti, artiste français d'origine espagnole, est en résidence du 15 mars au 17 mai prochain. Son approche multidisciplinaire, embrasse la poésie, la musique, le théâtre et les arts visuels et explore les thèmes de la liberté et des frontières. Pierre a le goût des autres et des rencontres. Venez à sa rencontre lors de lectures, d'ateliers d'écriture ou au détour de la création de fresques. Retrouvez également ses livres, disponibles au prêt, à la bibliothèque.

### RENCONTRES-LECTURES

- Vendredi 28 mars à 16h - Société de boule de fort - La Renaissance, 60 rue Pierre Mendès-France à Soucelles Entrée libre
- Jeudi 24 avril à 19h Librairie Lhériaux à Angers Rencontre et dédicace - Gratuit sur réservation au 02 41 87 75 87
- Dimanche 27 avril à 10h30 Lac de Malagué Jarzé Villages Lecture et musique - Gratuit sur réservation reservationculturelle@ccals.fr
- Jeudi 1<sup>er</sup> mai à 19h Salle Saint Michel à Jarzé Villages Diffusion du film "je ne travaille pas et j'en ai fait mon métier"
  - conférence • concert Pierre Soletti et Éric Ségovia - Gratuit sur réservation reservationculturelle@ccals.fr
- Mardi 13 mai à 19h - Bibliothèque de Marcé Lecture et fresque - Gratuit sur réservation reservationculturelle@ccals.fr
- Jeudi 15 mai à 20h Château de Villevêque Lecture par Pierre Soletti - places limitées, gratuit sur réservation au 02 41 69 30 39
- Samedi 17 mai à 15h Bibliothèque de Villevêque : déambulation poétique dans les rues de Villevêque - Entrée libre

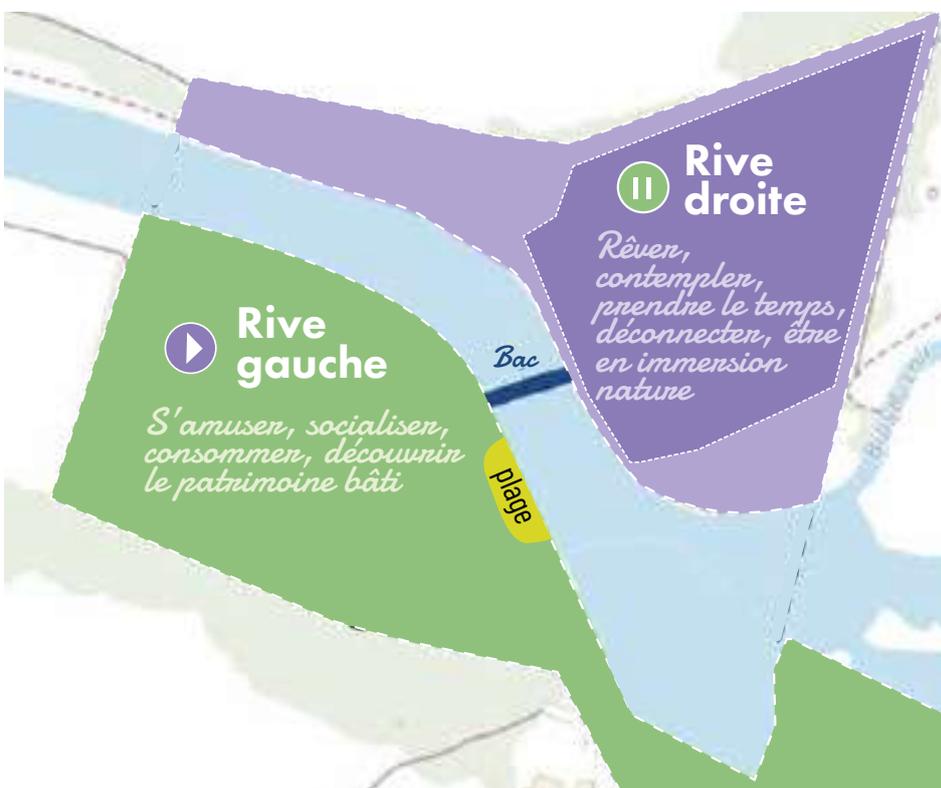
### ATELIERS D'ÉCRITURE (2 sessions de 2 h) • Inscription obligatoire aux deux ateliers au 02 41 60 30 39

- Mardi 29 avril - 20h/22h - Presbytère de Villevêque
- Mardi 6 mai - 20h/22h - Presbytère de Villevêque.

# Début des aménagements des bords de Loir

Après deux ans de réflexion, la création d'un nouveau schéma de développement touristique et une étude stratégique sur le développement touristique des berges de Loir, la commune débute aujourd'hui ses premiers aménagements.

L'enjeu touristique est aujourd'hui de lier l'Espace du Loir de Soucelles à la plage de Villevêque, afin d'y créer un pôle touristique complet. Le développement de l'Espace du Loir se vaudra être une immersion nature, un lieu calme et apaisant, en complémentarité avec la rive villevêquoise (cf. plan ci-dessous).



## Rive gauche

- Centraliser les services touristiques (logements, restauration...)
- Concentrer les activités encadrées et la majorité des animations, en journée comme en soirée.

## Rive droite

- Créer un espace de quiétude ouvert à toutes et tous.
- Ériger ce site en lieu de découverte de la nature et des BVA en plein air avec une approche créative en écho au positionnement Art de la commune
- Proposer des animations diurnes simples et en phase avec ce positionnement (bibliothèque hors les murs, atelier poésie, dessin, yoga, méditation...)

Cette année 2025, les premiers projets verront le jour. L'installation d'un bac reliant les deux rives de Soucelles et Villevêque débutera à l'automne, les travaux étant facilités par les écourues.

La création d'une aire de bivouac, permettant l'arrêt à la nuitée des itinérants du Loir à vélo, verra le jour cette année. Située aux abords du bâtiment de plage, les cyclistes pourront planter leur tente le soir même pour repartir aux aurores le lendemain matin.

Enfin, un appel à candidature pour le développement de foodtrucks sur la plage en été a été lancé. Le but est de proposer différents types de restauration, le midi et le soir, aux abords, ici aussi, du bâtiment de plage.

Des demandes de subventions auprès du département, d'Angers Loire Métropole, de la région et de l'ADEME ont été demandées.



**Les écourues** : Il s'agit d'un abaissement du niveau de la rivière ou de certaines portions pour effectuer des travaux. Les écourues sont gérées par le département de Maine-et-Loire.

# Deux espaces pour la jeunesse

La commune propose aux jeunes domiciliés à Rives-du-Loir-en-Anjou des lieux de rencontre et d'activités pensés pour eux. Deux espaces leur sont dédiés : l'espace 10-14 et l'espace Jeunes. Leur mission ? Favoriser la convivialité, le partage et le «vivre et faire ensemble». Des valeurs essentielles portées avec enthousiasme par Louise, Sophie et Delphine, qui accompagnent les jeunes avec des animations variées et une écoute attentive.

## L'ESPACE 10-14 : UN LIEU DE DÉCOUVERTE ET DE CRÉATIVITÉ

Spécialement destiné aux enfants de 10 à 14 ans, cet espace accueille les jeunes les mercredis après-midi et durant les vacances scolaires. Chaque mois, une thématique est mise à l'honneur, servant de fil conducteur aux activités. En mars, place aux arts et aux métiers du spectacle ! Costumier, comédien, animateur, chanteur, danseur ou encore acrobate, chacun pourra explorer un univers fascinant et enrichissant. Les enfants participent également à l'élaboration du programme d'activités en collaboration avec les animatrices. Des échanges intercommunaux sont aussi organisés avec des communes voisines, notamment sous forme de veillées et d'événements festifs. Entre activités manuelles, sportives, créatives et jeux en tout genre, chaque enfant trouve son bonheur !

## L'ESPACE JEUNES : UN ESPACE DE PARTAGE

Pensé pour les 13-17 ans, l'espace Jeunes est un endroit d'échange et de convivialité, ouvert les vendredis soir ainsi que les lundis, mardis et jeudis soirs pendant les vacances scolaires. Ici, ce sont les jeunes qui construisent leur programme tout en veillant à inclure des activités collectives. Billard, babyfoot, jeux de fléchettes, mais aussi sorties et repas thématiques rythment les rencontres. Cette année, un projet ambitieux anime l'espace Jeunes : la construction d'une caisse à savon en vue de participer à l'événement «Rives en Fête». Une belle aventure qui allie créativité, ingéniosité et travail d'équipe ! L'espace propose également un Relais Info Jeunes pour accompagner les jeunes dans leurs parcours : orientation scolaire, documentation, rédaction de CV et de lettres de motivation... Les animatrices sont présentes pour conseiller et guider chacun avec bienveillance.

Ces espaces sont de véritables lieux de vie, d'épanouissement et d'échange, où chaque jeune trouve sa place et peut s'exprimer librement.

## HORAIRES D'OUVERTURE ET CONDITIONS D'ACCÈS

Pour s'inscrire aux deux espaces, il suffit de se rendre sur place afin de récupérer un dossier d'inscription. L'adhésion annuelle est de 16 €. Une petite participation financière peut être demandée pour certaines activités.

### Espace 10-14

5 rue des écoles, Villevêque

Pendant les vacances scolaires : du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30

Hors vacances scolaires : le mercredi de 13h30 à 17h30

### Espace jeunes

Derrière la salle Hervé Bazin, Soucelles

Pendant les vacances scolaires : les lundis, mardis et jeudis de 17h à 23h

Hors vacances scolaires : le vendredi de 17h à 22h





## Camps d'été

Comme chaque été, la commune propose des camps de vacances pour les enfants, de la maternelle à la 3ème. Cette année, les enfants de l'accueil de loisirs pourront partir en mini-camps au camping «Les Rives de Mayenne» à Montreuil-Juigné.

Maternelles : du 9 au 11 juillet

CP-CE1 : du 7 au 11 juillet

CE2-CM : du 15 au 18 juillet

Les grands camps, ouverts à tous les enfants et adolescents de la commune (jusqu'à la 3ème), partiront à Saint-Brévin-les-Pins au camping Le Pas du Gû du 7 au 18 juillet. Ces séjours sont des moments privilégiés pour apprendre la vie en collectivité et créer de beaux souvenirs.

Inscriptions à venir !

## Festival du jeu

Le Festival du Jeu se déroulera le 24 mai prochain au Village des Générations ! Comme chaque année, vous y trouverez des jeux pour tous les âges, des structures gonflables, des ateliers animés par la petite enfance...

Le programme détaillé sera bientôt disponible !

**Vous souhaitez plus d'informations ?**

L'Espace 10-14 et l'Espace Jeunes :  
06 20 58 80 83  
sophie.daguin@rivesduloirenanjou.fr

Les camps d'été :  
jeunesse@rivesduloirenanjou.fr

 RIVES DU LOIR EN ANJOU ET SES ENVIRONS

# L'immobilier de votre village a un visage

Profitez d'un accompagnement  
sur-mesure tout au long de votre  
projet immobilier



VINCENT HANOUT-LEVINDRE EURL - AGENT COMMERCIAL RSAC : 440 010 197 - ANGERS



**Vincent HANOUT-LEVINDRE**

Conseiller en immobilier

**06 16 41 33 83**

[vincent.hanout@capifrance.fr](mailto:vincent.hanout@capifrance.fr)



Faire plus pour votre bien depuis 20 ans

# Faire une demande de logement social

La commune de Rives-du-Loir-en-Anjou dispose de logements sociaux adaptés à tous les besoins : du studio pour une personne seule aux maisons familiales en passant par les appartements. Comme l'impose la loi SRU, la commune poursuit son développement d'offres en matière de logement locatif social (y compris accession à la propriété) avec des partenaires comme Angers Loire Habitat, Maine et Loire Habitat, Soclova, Logi-Ouest et Podeliha. Mais comment faire une demande ? Quelles sont les étapes et comment sont attribués ces logements ? Décryptage en 3 étapes clés !

## 1 DEMANDE

Pour effectuer votre demande de logement social, plusieurs solutions s'offrent à vous.



- Sur internet sur le site [demandelogement49.fr](http://demandelogement49.fr)
- Via un cerfa à retourner aux bailleurs
- Sur rendez-vous avec le CCAS de Rives-du-Loir-en-Anjou

**Documents à fournir et à actualiser :** les deux derniers avis d'imposition, votre carte d'identité, les attestations de ressources des trois derniers mois, les 3 dernières quittances de loyer.

**Temps d'attente moyen à Rives-du-Loir-en-Anjou :** 17 mois  
Demande valable 1 an, passé ce délai, vous devez la renouveler.

## 2 SÉLECTION

Le bailleur signale au CCAS qu'un logement est disponible. Le CCAS sélectionne 3 dossiers par logement selon des critères préétablis en lien avec Angers Loire Métropole. Le CCAS et les bailleurs contactent la personne et vérifient le dossier.

- la cotation est déterminée à partir des informations contenues dans votre demande : si votre situation change, pensez à actualiser votre demande.
- Puis passage en commission et le bailleur fait le choix parmi les candidats proposés.
- Elle détermine l'ordre d'attribution des candidats (rang 1, 2 ou 3).

## 3 PROPOSITION

Lorsque la commission a pris sa décision, le dossier placé au rang 1 est contacté et peut à ce moment là visiter le logement. Il dispose d'un délai de 10 jours pour l'accepter ou non.

## EXEMPLE DE PLAFOND DE RESSOURCES ÉLIGIBLES

À titre d'exemple, la situation peut changer suivant le nombre de personnes à charge ou la présence d'un handicap. Pour tout renseignement, **adressez-vous au CCAS :**  
02 41 69 13 33

	Plafond de ressources pour les logements de catégorie PLUS	Plafond de ressources pour les logements de catégorie PLAI
1 personne seule	23 201€ (annuel) 2148€ (mensuel)	12 759€ (annuel) 1181€ (mensuel)
2 personnes	30 984€ (annuel) 2869€ (mensuel)	18 591€ (annuel) 1721€ (mensuel)
4 personnes	44 982€ (annuel) 4165€ (mensuel)	24 875€ (annuel) 2303€ (mensuel)
5 personnes	52 915€ (annuel) 4900€ (mensuel)	29 105€ (annuel) 2695€ (mensuel)

# Frelons asiatiques



Le frelon asiatique à pattes jaunes inflige de lourdes pertes dans les ruchers et affecte certaines populations d'insectes au-delà des seules abeilles.

La commune pose des pièges progressivement à partir du printemps, voici un rappel des quelques bonnes pratiques à adopter en limitant les risques pour la biodiversité.

**Février à mai : piéger les fondatrices** avant qu'elles ne fondent une colonie de plusieurs milliers d'individus

**Mars à juin : détruire les nids primaires**

**Juin à novembre : détruire les nids secondaires.** Ces nids doivent être signalés à la mairie qui avisera de leur destruction par un professionnel agréé.



Il faut privilégier les pièges sélectifs (voir page 15). En effet, les pièges réalisés à partir de bouteilles en plastiques capturent des espèces utiles pour la biodiversité.

## Zone à faibles émissions mobilité

Afin d'améliorer la qualité de l'air, la loi Climat et Résilience du 22 août 2021 impose aux intercommunalités de plus de 150 000 habitants de mettre en place sur leur territoire une Zone à faibles émissions mobilité (ZFE-m), à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025. Sur Angers Loire Métropole, cette première année d'application de la ZFE-m sera une année d'expérimentation, et ne donnera pas lieu à l'application de sanctions.

### Quel périmètre ?

La ZFE-m d'Angers Loire Métropole concerne le territoire communal de la ville d'Angers, à l'exception des voies d'accès aux parkings-relais et aux parkings de la gare, pour permettre aux automobilistes d'y laisser leur véhicule et poursuivre leur trajet en transport en commun. L'accès au marché d'intérêt national (MIN) en est également exclu.

### Quelles restrictions et quelles voitures sont concernées :

Les ZFE-m sont des zones à l'intérieur desquelles la circulation des véhicules les plus polluants est interdite, sur la base de la vignette Crit'Air.

- pour les véhicules particuliers, ceux qui ont été immatriculés avant le 31 décembre 1996,
- pour les véhicules utilitaires légers, ceux qui ont été immatriculés avant le 30 septembre 1997
- pour les poids lourds, ceux qui ont été immatriculés avant le 3 septembre 2001,
- pour les deux-roues motorisés, ceux qui ont été immatriculés avant le 30 mai 2000.





# Bienvenue aux nouveaux commerçants



**Studio Élisà Baron • photographe**

📍 27 rue du Général de Gaulle à Villevêque  
☎ 06 09 56 01 56  
✉ contact@elisabaron.fr



**Ma Paus' beauté • esthéticienne**

📍 5 rue du Vieux Port à Soucelles  
☎ 06 79 53 30 37  
✉ mapausbeaute@hotmail.com



**Apparence • salon de coiffure**

📍 17 place de la mairie à Soucelles  
☎ 02 41 25 20 66  
📷 SALON\_\_APPARENCE



**Un nouveau primeur sur le marché le mercredi,  
place hamard de Villevêque**

**Vous êtes un.e professionnel.le travaillant sur Rives-du-Loir-en-Anjou et vous souhaitez intégrer l'annuaire des pros du site internet rivesduloirenanjou.fr ?**

Faites-vous connaître auprès de notre service communication :  
Té. 02 41 69 35 72  
Mail : communication@rivesduloirenanjou.fr

L'annuaire  
des pros





## Broyage des végétaux

**4 & 5 avril**

au local des services techniques, chemin des Bosquets à Villevêque de 9h à 12h  
Venez avec vos branchages et repartez avec vos copeaux !



## Balade à la découverte des goganes

**6 avril**

Départ de L'Engrenage à 10h. Partez à la découverte de la flore typique des Basses Vallées angevines ! Balade d'environ 6 km. 3 €, résa. 06 12 35 01 28



## La Villevêquoise

**13 avril**

Départ de la plage de Villevêque. Sillonnez les basses vallées à pied ou à vélo. Rando VTT : circuits de 25 et 45 km, inscriptions 7h30, départ 8h. Rando pédestre : circuits de 8 et 13 km, départ à partir de 9h. 4 €, résa. 06 12 35 01 28



## Exposition J.P Bredoux

**26, 27 avril et du 1<sup>er</sup> au 4 mai**

Galerie 377, de 14h30 à 18h

Exposition de peinture de l'artiste rivéen Jean-Pierre Bredoux. Entrée gratuite.



## Visites de la chapelle de la Roche-Foulques

**4 mai & 1<sup>er</sup> juin**

Chapelle Saint Julien à Soucelles, entrée libre de 14h30 à 17h30. Visite libre de la chapelle du 12<sup>e</sup> siècle et de sa collection de statues en bois polychrome. Rens. 06 76 29 73 66



## Rives en fête

**14 & 15 juin**

plage de Villevêque, toute la journée

Venez célébrer l'arrivée de l'été sur les bords du Loir, au cours d'un week-end plein de festivités. Animations champêtres, course de caisses à savon, vide grenier, marché de producteurs, repas, concerts, feux d'artifice...

## L'info en +

UNE LETTRE D'INFORMATION NUMÉRIQUE EST DISPONIBLE SUR INSCRIPTION DEPUIS LE SITE RIVESDULOIRENANJOU.FR

L'INFO EN TEMPS RÉEL SUR NOTRE PAGE FACEBOOK



DANS CETTE ÉDITION, RETROUVEZ RENC'ART, LE MAGAZINE DE VOS SORTIES PRINTEMPS ÉTÉ !

